

L'Arrivage

www.municipaliteadstock.qc.ca

Bonne année 2007!

En ce début d'une nouvelle année, l'équipe de *L'Arrivage* veut offrir ses meilleurs vœux de Bonheur à tous ses fidèles lecteurs. Et en prime, l'équipe vous offre la recette pour y arriver !

Recette du bonheur

4 tasses d'amour

3 tasses de fidélité

2 tasses de douceur

1 tasse d'amitié

1 brin d'espoir

3 feuilles de tendresse

4 doigts de confiance

1 bonne dose de gaieté

Il faut s'assurer de bien mêler l'amour et la fidélité à la confiance. Il faut ensuite y mélanger la tendresse et la douceur. Après avoir ajouté l'amitié et l'espoir, saupoudrez abondamment de gaieté. Servir généreusement tous les jours. Bon appétit à tous et soyez heureux en 2007!

P.S. Assurez-vous qu'il ne s'y intègre pas de jalousie, de haine, de méchanceté, ni d'intolérance.

Cette œuvre, *Nuit divine*, a été peinte sur huile avec la bouche, par Michel Guillemette. Encouragez les artistes de la bouche et du pied en achetant leurs cartes de Noël et leur calendrier artistique 2007.
[183 St-Clair Avenue W, Toronto, M4V 1P1].

SOLIDARITÉ DANS LA PAROISSE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la grave maladie qui affecte la santé de Christian Couture, propriétaire de Service de nettoyage Couture, d'Adstock. Christian est le conjoint de Line Groleau et le père de Maxime et de Félix.

Les personnes désireuses de soutenir la famille dans cette épreuve peuvent se procurer un **bracelet de solidarité** (5\$) à la Cantine d'Adstock ou à la Caisse populaire des Hauts-Reliefs (secteur Saint-Méthode) ou peuvent déposer un **don** en argent à la Caisse populaire des Hauts-Reliefs (secteur Saint-Méthode). Les dons seront remis à la famille; pour chaque bracelet vendu, 1\$ sera envoyé à la Fondation canadienne du cancer et 4\$ seront remis à la famille.

Merci à l'avance de votre générosité en cette période de partage !

UNE AUTRE BONNE ANNÉE POUR LES ŒUVRES COMMUNAUTAIRES

Les Oeuvres communautaires d'Adstock, secteur Saint-Méthode, terminent leur année 2006 avec beaucoup de satisfaction. Et c'est avec l'appui de toute la population d'Adstock que ce succès a été réalisé. De plus, grâce à un nouveau local adapté (depuis un an déjà) et aussi à l'implication de nombreux bénévoles, on ose espérer une autre année exceptionnelle en 2007. Voici un rappel des heures d'ouverture :

Mardi : 13h00 à 17h00

Jeudi : 13h00 à 20h00

Vendredi : 17h00 à 20h00

Bienvenue à tous !

La direction désire remercier sincèrement tous les collaborateurs, principalement la clientèle et le personnel. C'est grâce à la collaboration des nombreux donateurs et à l'encouragement de cette chère clientèle que nous sommes là. Continuez de nous soutenir, nous avons besoin de vous pour poursuivre une œuvre communautaire indispensable dans notre milieu.

LA BIBLIOTHÈQUE, UN SERVICE GRATUIT POUR TOUS

Tout le monde a entendu parler de la bibliothèque d'Adstock, mais encore trop de personnes n'ont pas osé s'y aventurer. Aujourd'hui, nous voulons donc vous présenter ce service très personnalisé et vous inviter à en profiter gratuitement.

Il faut d'abord savoir que le service existe grâce à l'implication de quelques bénévoles, habilement animés par un responsable très motivé et très disponible, M. Jean-Guy Marois. En effet, il faut savoir que même si officiellement la bibliothèque est ouverte deux soirs par mois (le 3^e mercredi et le 3^e jeudi de chaque mois), le responsable reçoit les appels à sa résidence pour accommoder les personnes qui ne peuvent se rendre pendant les heures d'ouverture. Peut-on imaginer mieux ?

En plus, la bibliothèque bénéficie d'une collection intéressante qui est continuellement enrichie par les dons des lecteurs et par le budget alloué annuellement par la municipalité. Ainsi, on peut acheter les livres qui vous intéressent et vous les prêter gratuitement.

Malgré tout, les bénévoles voudraient donner un meilleur service. Pour ce faire, ils souhaitent que d'autres personnes se joignent à l'équipe pour apporter de nouvelles idées, pour ajouter des heures d'ouverture, pour informatiser les données documentaires, etc. Si vous avez le goût et le temps de donner quelques heures par mois pour promouvoir la lecture, considérez ceci comme une invitation officielle.

N'attendez donc plus :

Joignez-vous à l'équipe

ou, simplement, **devenez abonné** (si ce n'est déjà fait) et profitez de ce loisir extraordinaire en vous rendant régulièrement au local de la bibliothèque, à l'Aréna d'Adstock (secteur Saint-Méthode), pour vous chercher des heures de loisirs !

Pour toute information : Jean-Guy Marois 422-5569

Sommaire

Actualité	2-6
Rendez-vous municipal	3
La plume des élèves	4
Environnement	5
Voeux 2007	7
Les terres de chez nous	8
Le saviez-vous ?	9
Visages d'Adstock	10
Chronique juridique	11
Conseil santé	11
Le rassembleur	12

L'équipe

« L'ARRIVAGE »

a/s CPI d'Adstock

53, rue du Parc - C.P. 2204

Adstock GON 150

Tél. : 422-4031

Rédacteur en chef :

Richard Samson

Journalistes :

Hélène Faucher

Nicole Laflamme

Lise Turcotte

Josée Laplante

Sonia Lapointe

Graphisme et impression :

Imprimerie Gingras

BUDGET MUNICIPAL 2007

LA TAXE FONCIÈRE PASSE DE 1,06\$ À 1,09\$

Tel que convenu, c'est le 18 décembre dernier que le conseil municipal d'Adstock a adopté le budget municipal 2007.

Considérant l'augmentation de taxes de 0,03\$ du 100\$ d'évaluation, on peut dire que c'est un budget relativement conservateur que les élus ont adopté. En somme, le nouveau budget s'ajuste à l'indexation des dépenses courantes et des salaires, soit un peu moins de 3%.

La grande constatation que nous montrent les chiffres : le transport routier vient chercher 40% des dépenses!

RECETTES	BUDGET 2005	BUDGET 2007
- Taxes	1,718,511 \$	2,153,468 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	46,700 \$	75,289 \$
- Autres recettes de sources locales	256,816 \$	279,077 \$
- Transferts	343,979 \$	339,439 \$
- Affectation	87,100 \$	96,967 \$
TOTAL DES RECETTES	2,453,106 \$	2,944,240 \$
DÉPENSES		
- Administration générale	495,301 \$	528,279 \$
- Sécurité publique	317,710 \$	380,145 \$
- Transport routier	902,624 \$	1,178,775 \$
- Hygiène du milieu	231,150 \$	298,282 \$
- Urbanisme et mise en valeur	168,277 \$	153,643 \$
- Loisirs et culture	95,830 \$	104,900 \$
- Frais de financement	73,657 \$	85,158 \$
- Immobilisations à même les revenus	168,557 \$	215,058 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2,453,106 \$	2,944,240 \$
TAUX DE TAXES		
- Foncière générale (incluant S.Q.)	0,95\$/ 100 \$	1,09 \$ / 100 \$
SOMMAIRE DES COMPENSATIONS		
Matières résiduelles		
(vidanges & récupération)		
- permanent	90 \$	94 \$
- saisonnier	45 \$	47 \$
- petit commerce	115 \$	125 \$
- gros commerce	215 \$	225 \$
- industries		150 \$
- ferme		94 \$
Vidange des fosses septiques		
- par unité		75 \$
RÉSEAUX SECTEUR ST-MÉTHODE		
Aqueduc		
- résidentiel	110 \$	100 \$
- commercial	85 \$	85 \$
- place d'affaires	40 \$	40 \$
Égout		
- résidentiel	60 \$	60 \$
- commercial	45 \$	45 \$
- place d'affaires	30 \$	30 \$
RÉSEAU SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE		
Égout		
- résidentiel	150 \$	140 \$
RÉSEAU SECTEUR LAC JOLICOEUR		
Aqueduc		
- permanent	195 \$	120 \$
- saisonnier	120 \$	80 \$

LES GRANDES DÉCISIONS DU CONSEIL [DÉCEMBRE 2006]

- Pour la somme de 500\$, le conseil a procédé à l'achat d'une parcelle de terrain située sur le lot 35, rang 2, Canton d'Adstock, afin de procéder d'élargissement de la voie publique à l'intersection de la route du lac St-François et du chemin des Cerfs.

- Avis de motion est donné par le conseiller Louis-Jacques Groleau qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller, lors d'une session subséquente, l'adoption d'un règlement concernant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux afin d'en permettre la circulation sur un tronçon additionnel.

- Le contrat pour la démolition de la chapelle Sainte-Anne-du-Lac a été attribué à M. Noël Fortin, un résident du secteur Saint-Méthode. M. Fortin exécutera les travaux sans rémunération, mais tout le matériel récupéré deviendra sa propriété. Il devra compléter les travaux, selon certaines règles établies, avant le 15 mai 2007.

- Le conseil a autorisé, pour la saison hivernale 2006-2007, la circulation des motoneiges sur les sentiers ci-dessous décrits: le rang Sainte-Clémence au complet ; la partie non entretenue du rang 13 Nord débutant à la route Bélonie; la route Mayserolles; la partie non entretenue du rang 11, canton d'Adstock; la partie non entretenue du rang 10 est, débutant au chemin du lot appartenant à M. Sylvio Tardif jusqu'à la limite des municipalités d'Adstock et de Saint-Éphrem.

- Il a été résolu également de déléguer au directeur général le pouvoir d'embaucher un employé pour remplacer un employé absent pour maladie, accident de travail ou toute autre motif.

- Prochaine session régulière du conseil : lundi, 8 janvier 2007, 19h30 en la salle municipale du secteur Saint-Méthode.





ÇA BOUGE À L'ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Chers résidents d'Adstock. Je m'appelle Camille Bolduc, je suis en 6e année et je vais à l'école aux Quatre-Vents. Je veux vous parler des activités que nous avons eues dans notre école au mois de décembre 2006. Pour commencer, il y a eu une visite au Foyer Valin pour les élèves de maternelle à 6e année. Nous avons remis des cartes de voeux aux personnes âgées et nous avons chanté. Il y a eu aussi un spectacle à l'école et un à l'église. De plus, un déjeuner pyjamas a été organisé par les oeuvres communautaires et un dîner a été organisé par l'O.T.J. Les élèves ont aussi vendu des objets qu'ils ont fabriqués au « Salon des créations ».

[Camille est la fille de Gérald Bolduc et de Cathy Roy]

D'AUTRES ACTIVITÉS INTÉRESSANTES...

Bonjour. Je m'appelle André-Anne Blais. Je suis en 6e année à l'école aux Quatre-Vents. Je vais vous raconter ce qui se passe dans mon école.

Nous avons le « club en feu » qui aide les jeunes en difficultés et les élèves de la maternelle. À chaque fin d'étape et les jours spéciaux, il y a des activités d'organisées pour les élèves. Madame Josée McCutcheon, technicienne du service de garde, a organisé avec l'aide des élèves du service de garde la récupération des berlingots de lait, des boîtes de jus et tout ce qui se récupère.

[André-Anne Blais est la fille de Céline Bolduc]

ET ENCORE DES ACTIVITÉS !

Bonjour. À notre école, nous avons des activités très plaisantes. Par exemple, le service de garde organise des sorties comme le mini-put, les quilles... Nous avons aussi vécu des activités très agréables comme une sortie au Grand Morne et une autre à la Station des arts. Nous avons aussi fait des présentations dans les classes. Nous avons fêté l'Halloween. Les élèves de 5e et 6e années ont écrit des pièces de théâtre très amusantes. D'autres classes ont présenté des chansons, des histoires ou ils ont animé des jeux d'adresses. Ce n'est pas tout, nous avons honoré Terry Fox en faisant une marche de 2 à 3 kilomètres dans le village. Il y a aussi des fermières qui sont venues nous faire faire un beau bricolage; elles étaient très gentilles de faire ça pour nous. Nous avons de la chance, car ce n'est pas toutes les écoles qui ont ce privilège et en plus, leurs bricolages sont super beaux. Nous avons aussi des spécialités comme l'anglais, l'éducation physique et la musique, c'est très amusant. Nous savons déjà jouer à la flûte des chansons comme : Au clair de la lune, Fais dodo...

Mikky Beaudoin et Samuel Trépanier

[Mikky est le fils de Chantal Corriveau / Samuel est le fils de Nelson Trépanier et de Julie Poulin]

Nous voulons souhaiter une année 2007 remplie de SUCCÈS à tous les élèves du primaire de la municipalité d'Adstock, tant à ceux et celles qui fréquentent l'école Aux Quatre-Vents, qu'à ceux et celles du secteur Sacré-Coeur-de-Marie qui fréquentent l'école Arc-en-Ciel de Robertsonville... sans oublier les élèves de la maternelle qui fréquentent l'école La Source.

À tous les autres étudiants du secondaire,
du collégial ou de l'université, une bonne année 2007 !

LES CYANOBACTÉRIES : SOMMES-NOUS CONCERNÉS ?

Mario Nadeau, président du RAPLMA.

Depuis l'été 2006, il ne se passe pas une semaine sans que l'on entende parler des cyanobactéries, et pour cause. Les cyanobactéries sont des micro-organismes aquatiques aussi appelées algues bleues. Elles sont microscopiques et font partie des organismes qu'on retrouve normalement dans les lacs et cours d'eau. Cependant, si elles se multiplient plus que normal, elles deviennent perceptibles à l'œil nu. L'eau prendra alors différentes colorations, bleu-vert principalement, et différentes formes, comme de la mousse, de l'écume ou une simple coloration. La période la plus propice pour leur apparition est en août et septembre. **Les cyanobactéries produisent des toxines** qui, si elles sont bues ou entrent simplement en contact avec la peau, causent divers problèmes d'intoxication qui peuvent être importants. Il faut donc prendre avec sérieux toutes les consignes données par les autorités si l'eau que vous consommez ou avec laquelle vous êtes en contact est contaminée par les cyanobactéries.

À l'été 2006, un nombre record de lacs du Québec furent contaminés avec les cyanobactéries. Certaines municipalités de l'Estrie ont été contraintes de demander à leur population de s'abstenir de boire et même de se laver avec leur eau pour quelques semaines. Même notre lac Saint-François a présenté des signes de contamination. Nous ne sommes pas à l'abri de ce problème dans nos autres lacs aussi. Il va sans dire que la valeur d'une habitation aux abords d'un lac où sévit un problème de cyanobactéries est susceptible d'être affectée à la baisse. **Ceci n'augure rien de bon pour ceux qui y vivent** et pour tous les contribuables de la municipalité qui verraient les entrées de taxes foncières en provenance des abords des lacs diminuer d'autant. Rappelons que les lacs d'Adstock constituent une importante richesse, car ils génèrent près de 50% des taxes foncières perçues. Les problèmes reliés aux cyanobactéries n'apparaissent que si elles deviennent trop nombreuses, ce qui se produit lorsqu'un surplus de phosphore parvient au lac et que la température de l'eau augmente.

Alors, QUE PEUT ON Y FAIRE, NOUS, EN TANT QUE RÉSIDENTS D'ADSTOCK?

Les principales sources de phosphore qui font proliférer les cyanobactéries sont :

- les **engrais** domestique (pelouse, fleurs) et agricoles (engrais chimique et naturel);
- les eaux usées et les **fosses septiques** inefficaces;
- l'érosion des **rives** des lacs, cours d'eau et **fossés** et leur désertification.
- les **coupes forestières abusives**;
- les détergents, les savons à lessive.

Nous pouvons tous contribuer à diminuer les apports en phosphate arrivant dans nos lacs en diminuant l'usage d'engrais, en ayant des installations septiques conformes, en utilisant des détergents sans phosphate, en renaturalisant les rives, en contrôlant l'érosion de nos terrains.

Quant à elle, notre municipalité doit, entre autres, s'assurer que les rives de nos lacs et rivières sont protégées adéquatement et que le creusement des fossés est bien géré. La municipalité d'Adstock a soumis au RAPLMA

(Regroupement des Associations des Propriétaires-riverains des Lacs de la Municipalité d'Adstock) un premier jet concernant le projet de règlement d'urbanisme uniformisé. Ce projet de règlement recèle certaines nouveautés visant à mieux protéger notre territoire et nos lacs et nous en sommes bien fiers. Néanmoins, le RAPLMA a soumis ses recommandations visant à bonifier cette première ébauche qui, nous l'espérons, seront considérées à leur juste valeur. Nous avons privilégié des recommandations ayant le maximum d'impacts positifs pour notre environnement, au moindre coût possible. En 2007, la municipalité consultera l'ensemble de la population concernant le nouveau règlement d'urbanisme. Vous pourrez alors vous faire entendre, et faire valoir vos opinions. Un rendez-vous à ne pas manquer...

Comme vous pouvez le constater, **vos habitudes de vie ont un impact important** pour prévenir les problèmes engendrés par les **cyanobactéries**, et notre municipalité a aussi un rôle important à jouer via sa réglementation pour contrer l'apparition de ce problème.

Et oui, nous sommes tous concernés par les cyanobactéries.

LE PROGRAMME «PAIR», vous connaissez ?

Assistance aux personnes retraitées :
24 heures, 7 jours.

- S'adresse aux personnes seules, en perte d'autonomie, en convalescence, ou ayant un handicap et qui veulent améliorer leur sécurité à domicile.
- C'est un service d'appel (quotidien ou selon les besoins de la personne).
- Son fonctionnement : les responsables du service PAIR téléphonent chez vous, selon les jours et aux heures convenues avec vous, pour s'informer si tout va bien. S'ils n'obtiennent pas de réponse, ils feront une vérification auprès des personnes que vous aurez désignées et en dernier recours, les agents de police pourraient éventuellement se rendre chez vous pour vous venir en aide.
- Toutefois, cela vous engage à avertir le service PAIR, si vous avez à vous absenter.

Ce programme est gratuit, mais un don à la Fondation «Mieux vivre chez soi» (reçu d'impôt disponible) est apprécié afin d'aider à défrayer certains coûts de fonctionnement. Le programme PAIR est mis en place en collaboration avec la Sûreté municipale de Thetford Mines. Pour information ou inscription, on contacte le CLSC au 338-3511 ou au 422-2024.

Des dépliants sont disponibles au CLSC ou auprès de Madeleine Nadeau, présidente du comité des bénévoles (422-5704).

PRISE EN CHARGE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES NOUVELLE PROCÉDURE

Dans une volonté ferme de mieux protéger l'environnement, les lacs et les cours d'eau de son territoire, les membres du conseil municipal ont dûment adopté le règlement numéro 65-06 concernant la gestion des fosses septiques. À compter du 1er janvier 2007, la municipalité d'Adstock prend donc en charge la gestion des boues septiques de toutes les fosses installées sur son territoire, c'est-à-dire la collecte, le transport et l'enfouissement des boues.

Pour ce faire, le territoire municipal a été divisé en deux grands secteurs. Au cours de l'année 2007, toutes les installations du secteur «Saint-Daniel et Sacré-Cœur-de-Marie» seront vidangées, les installations du secteur «Saint-Méthode et Sainte-Anne-du-Lac» le seront en 2008. Des cédules de vidange seront établies et les propriétaires seront préalablement avisés, par lettre, de la période au cours de laquelle l'entrepreneur procédera à la vidange de leur fosse septique. L'utilisateur de la fosse devra permettre à l'entrepreneur de la vidanger en dégagant l'entrée de la fosse et en facilitant l'enlèvement de tout couvert ou capuchon. Les fosses ou réservoirs destinés à recevoir uniquement les eaux ménagères ne sont pas assujettis à la présente procédure.

Afin de pourvoir au service mis en place, un montant de 75 \$ par année sur une période de deux ans sera prélevé à même les comptes de taxes de 2007 et de 2008. Ce montant (150 \$) couvrira les frais de collecte, de transport et d'enfouissement des boues septiques, d'une seule (1) vidange par deux (2) ans, peu importe le type de fosse ou l'utilisation (permanente ou saisonnière).

Toute vidange supplémentaire à l'intérieur de la période de deux (2) ans sera entièrement à la charge du propriétaire. Dans ce cas, le propriétaire devra téléphoner directement à l'entrepreneur Sani-Thetford 2000 au numéro (418) 423-2526 et signer la facture que celui-ci lui présentera. Sur réception du compte de l'entrepreneur, la municipalité acquittera le montant dû et facturera au propriétaire le montant de la vidange.

Dès que la reconstruction du nouveau site Internet de la municipalité sera terminée et mis en ligne, le texte intégral du règlement 65-06 concernant la gestion des fosses septiques y sera disponible. Vous pourrez alors vous y référer. Pour des renseignements supplémentaires, composez le (418) 422-2135, poste 21. C'est avec plaisir qu'on répondra à vos questions.

Le conseil municipal d'Adstock souhaite à tous les citoyennes et citoyens de tous les âges, une année accompagnée de **SANTÉ, d'AMOUR, de RÉALISATIONS et de PROSPÉRITÉ**. Bonne année 2007.

Hélène Faucher, mairesse d'Adstock
et préfet de la MRC
de l'Amiante



Même si votre calendrier vient de tourner une autre page, je voudrais arrêter le temps quelques minutes pour vous souhaiter sincèrement une

nouvelle année comblée de petits **bonheurs personnels, familiaux et professionnels**.
Bonne et heureuse année 2007 à tous !

Votre commissaire d'école: Donald Couture



Martin Hamel

Beaucoup de santé et de bonheur en 2007 !



Le Comité de promotion industrielle d'Adstock remercie la municipalité du support apporté aux administrateurs lors de leurs réalisations

pour l'année 2006. Ces mêmes administrateurs souhaitent à toute la population d'Adstock leurs meilleurs voeux de **BONHEUR, SANTÉ et PROSPÉRITÉ** pour l'année 2007.

Les Pases S. Quirion inc.

- ◆ Pose de planchers de bois francs
- ◆ Sablage, vernissage
- ◆ Latex (4 applications)
- ◆ Pose de tapis, prélaris, tuiles et céramiques



20 ans d'expérience

Meilleurs voeux à tous!

3031, rang 8 Sud,
Adstock (Québec) G0N 1S0
Tél./Télé.: (418) 338-9324



Une très bonne année 2007 à tous !

Le **Club Amitié Fadoq** souhaite à tous ses membres et non-membres une **bonne année 2007: SANTÉ, BONHEUR et PAIX**. Un gros merci à tous ceux qui nous ont encouragé durant l'année 2006 dans toutes nos activités. Merci aussi à tous nos commanditaires. Un merci spécial à l'équipe de L'Arrivage qui nous permet de vous rejoindre chaque mois; je leur souhaite une longue vie.

Rita Mercier, présidente

VOTRE CAISSE POPULAIRE

La direction et le personnel de la Caisse des Hauts Reliefs vous offrent leurs plus chaleureux voeux de **bonheur, de santé et de prospérité** à l'occasion de la période des Fêtes. Que l'**entraide, le partage et la coopération** accompagnent votre vie tout au long de la nouvelle année.



Desjardins
Caisse des Hauts-Reliefs

Yves Gilbert

Directeur général

Tél. : 418-422-6021

Sans frais : 1-866-338-6021

UN AUTRE HONNEUR POUR FRANÇOIS NADEAU

Les amateurs de la populaire émission télévisée « LE CERCLE », diffusée quotidiennement sur les ondes du réseau TVA et animée par le populaire Charles Lafortune, ont sûrement apprécié la participation remarquée d'un adstockois habitué des jeux-questionnaires, M. François Nadeau. Reconnu pour sa grande implication dans « Génies en herbe », François, le fils de Bruno et de Madeleine Nadeau, a une fois de plus démontré ses grandes connaissances dans plusieurs domaines du savoir. Il est revenu de son séjour avec une victoire qui lui a donné un bon d'achat de 1000\$ chez Meubles Dagenais.

Soit dit en passant, mon cher François, Saint-Méthode n'existe plus comme municipalité depuis 2001, il faut dire maintenant Adstock (même si nous ne sommes pas certain que Charles Lafortune se serait mieux situé)! Tout Adstock est fier de toi, bravo !

L'ÂGE D'OR BEAUSOLEIL ensoleille son milieu par ses contributions :

Assemblée annuelle	542. \$
Fête de Noël	258. \$
Partie de sucre	115. \$
Voyage à Sainte-Anne	175. \$
Fête des mères et des pères	101. \$
Feuillet paroissial	200. \$
Peinture de la sacristie	388. \$
Don pour le brunch de la Fabrique	100. \$
Achat de tables pour la salle municipale	150. \$
O.T.J. : parc pour les enfants	200. \$
Œuvres communautaires	100. \$
Fête des jubilaires	209. \$
Centenaire des religieuses	100. \$
Messes pour défunts	45. \$
Bibliothèque	25. \$
Quilles	20. \$
Maison André Bessette	25. \$
Saint-Valentin (souligner les 90 ans et plus)	93. \$
Total :	2 846. \$

Connaissez-vous...

Le 6 décembre dernier, à la salle municipale d'Adstock, cent quarante-cinq personnes y ont assisté. Les personnes retenues à la maison par la maladie ou par une incapacité quelconque n'ont pas été oubliées ; des bénévoles sont allés leur porter à dîner : vingt personnes ont profité de cette générosité. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la préparation et à la réussite de ce dîner communautaire annuel.

Joyeuses Fêtes à tous.



Les bénévoles ont fêté leurs aînés, mercredi le 6 décembre dernier, à la salle municipale d'Adstock. Cent quarante-cinq personnes y ont assisté. Les personnes retenues à la maison par la maladie ou par une incapacité quelconque n'ont pas été oubliées ; des bénévoles sont allés leur porter à dîner : vingt personnes ont profité de cette générosité. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la préparation et à la réussite de ce dîner communautaire annuel.

Joyeuses Fêtes à tous.

MM. Yvon Vallières, Claude Béchard et Laurent Pellerin ont lancé, le 6 décembre dernier, le Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010.
Source : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Centre_Presse/Communiqués/2006/06316.htm

En fait, il s'agit du fruit d'une collaboration exceptionnelle entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et celui du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que l'Union des producteurs agricoles. Les partenaires se sont doté d'une vision commune et ont convenu de coordonner leurs efforts en matière d'environnement et de cohabitation harmonieuse en milieu agricole. Ils ont également défini des actions concrètes afin d'appuyer les agents de développement durable que sont les producteurs. De plus, « le Plan d'action s'accompagne d'une stabilité sur le plan réglementaire jusqu'en 2010 », a mentionné le ministre Yvon Vallières.

Le Plan d'action repose principalement sur la réalisation d'interventions de terrain à l'échelle des petits bassins versants où les agriculteurs sont au cœur de l'action avec les acteurs du milieu. Le Plan s'articule autour de cinq enjeux prioritaires : l'amélioration de la qualité de l'eau, la cohabitation harmonieuse, la biodiversité, les changements climatiques et l'efficacité énergétique, ainsi que la réduction et la rationalisation de l'usage des pesticides. Pour chacun de ces enjeux, des actions clés, accompagnées d'objectifs mesurables, sont proposées et un suivi est également prévu pour en mesurer les retombées, pour la période 2007-2010. Précisons que les actions relatives aux changements climatiques seront communiquées ultérieurement, au cours de l'année 2007, dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action 2006-2012 : Le Québec et les changements climatiques.

Au total, pour les trois prochaines années, c'est une somme de 10 millions de dollars qui sera investie par le gouvernement et les producteurs agricoles dans la réalisation du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010.

Ce travail de concertation favorise réellement le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. En misant sur une approche par projets collectifs en rapport avec la gestion par bassin versant, le Gouvernement encourage l'adoption de pratiques intégrées et soutient le milieu agricole dans la poursuite de ses efforts en faveur de la protection de l'environnement. Les ministres ainsi que le président général de l'UPA ont conclu en lançant un appel clair à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, partenaires et agents du secteur agricole pour qu'ils se joignent à eux et apportent leur contribution à la réalisation et au succès du Plan d'action.

LE REMPOTAGE DE VOS PLANTES DE MAISON

D'accord, il aurait mieux valu repoter au moins annuellement, mais vous ne l'avez pas fait. Voici quelques signes qui démontrent qu'il est temps de vous bouger un peu et de repoter la plante :

- Quand la plante se met à flétrir seulement deux ou trois jours après le dernier arrosage. C'est que son système racinaire est tellement développé qu'il manque d'espace.
- Quand la plante tombe constamment sur le côté. Elle est désormais devenue trop lourde du haut et aura besoin de plus de terreau pour s'équilibrer...et peut-être, tant qu'à y être, un terreau plus lourd.
- Quand il se forme une croûte blanchâtre sur les bords du pot et à la base de la plante. Il s'agit de sels minéraux toxiques qui sont en train de détruire les racines de la plante et même de gruger sa couronne.

VOS PLANTES ONT PEUT-ÊTRE BESOIN DE LESSIVAGE !

Ce n'est pas seulement sur les vêtements qu'on pratique le lessivage, dans le domaine horticole, « lessivage » veut dire verser abondamment de l'eau sur un terreau afin de dissoudre les sels minéraux en trop. On peut le faire normalement deux ou trois fois par année, mais mensuellement si l'eau est très dure.

Pour le faire :

- apportez la plante à l'évier,
- enlevez la soucoupe
- versez l'eau lentement, environ deux fois le volume du pot, sur le terreau
- laissez le surplus d'eau se drainer dans l'évier

Pour encore plus d'efficacité, ajoutez 5 ml de vinaigre à chaque litre d'eau de lessivage. Le vinaigre aidera à dissoudre les sels et notamment le calcaire.



POUR MIEUX CONNAÎTRE NOTRE MRC

Le 6 novembre 1979, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme et décrétait la formation de municipalités régionales de comté (MRC). À la différence des anciennes corporations de comté qui n'incluaient que les municipalités rurales, les MRC sont composées de l'ensemble des municipalités d'une même communauté d'appartenance. Et c'est le 25 novembre 1981 que le gouvernement du Québec approuva officiellement la création de la **MRC de L'Amiante** et c'est le 13 janvier 1982, qu'eut lieu la première assemblée.

COMPÉTENCES

En vertu des lois en vigueur, la Municipalité régionale de comté assume obligatoirement les responsabilités suivantes :

- maintenir en vigueur un schéma d'aménagement applicable à l'ensemble de son territoire;
- voir à ce que les plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales soient conformes au schéma d'aménagement;
- examiner l'opportunité de certains travaux publics compte tenu du schéma d'aménagement ou de documents complémentaires;
- préparer les rôles d'évaluation foncière des municipalités locales régies par le Code municipal;
- vendre des immeubles pour défaut de paiement de taxes;
- gérer les cours d'eau sous sa juridiction;
- adopter un schéma de couverture de risques applicable à l'ensemble de son territoire;
- adopter un plan de gestion des matières résiduelles à l'échelle de son territoire;
- administrer les allocations d'aides financières pour réparations de résidences familiales applicables aux propriétaires à faible revenu.

ADMINISTRATION DE LA MRC

Les municipalités régionales de comté sont généralement administrées par un conseil composé du maire de chaque municipalité locale faisant partie de la MRC. Le **préfet** est le chef du Conseil de la MRC. Il est élu au scrutin secret par les maires, membres du Conseil. Le mandat du préfet est de deux ans. Un préfet-suppléant est aussi nommé pour remplir les fonctions de préfet en l'absence du préfet ou pendant que la charge est vacante.

SOURCES DE FINANCEMENT D'UNE MRC

Les sources de financement des municipalités régionales de comté sont de deux ordres : des quotes-parts établies par la municipalité régionale de comté versées par les municipalités locales membres. Des subventions accordées par le gouvernement du Québec.

LES COMITÉS

Le Conseil de la MRC de L'Amiante gère, six comités :

- Le comité administratif
- Le comité de sécurité incendie
- Le comité de sécurité publique
- Le comité consultatif agricole
- Le comité de gestion des matières résiduelles
- Le comité du Pacte rural



LES FEMMES, des personnes à part entière

Par Martin Hamel, notaire

1929 - Le jour où les femmes sont dev-
enues des personnes.

Les femmes sont des personnes. En doutiez-vous ? Pourtant, ce n'est que depuis 1929 qu'elles le sont officiellement. Avant cette date, ce n'était pas clair. Les textes légaux stipulaient que certaines fonctions, comme celle de sénateur, devaient être réservées aux « personnes » ayant les compétences voulues. Donc, les femmes pouvaient-elles accéder au Sénat ? Il fallait d'abord établir si elles étaient des personnes !

La question fut débattue en Cour supérieure du Canada en 1927, à la suite de démarches

entamées par cinq Canadiennes, dont la juge albertaine Emily Murphy. Après quarante (40) jours d'âpres discussions, les juges ont tranché ! Le terme « personne » n'incluait pas les individus de sexe féminin. Le groupe de femmes s'est alors tourné vers le Conseil privé de Londres, soit le plus haut tribunal de l'époque. Le 18 octobre 1929, celui-ci annulait la décision de la Cour supérieure du Canada et décrétait que les femmes étaient bel et bien des personnes. Un an plus tard, la Canadienne Cairine Reay Wilson entra au Sénat.

[Texte plus élaboré et provenant de la Gazette des femmes, publiée par le Conseil du statut de la femme, édition septembre-octobre 2006.]

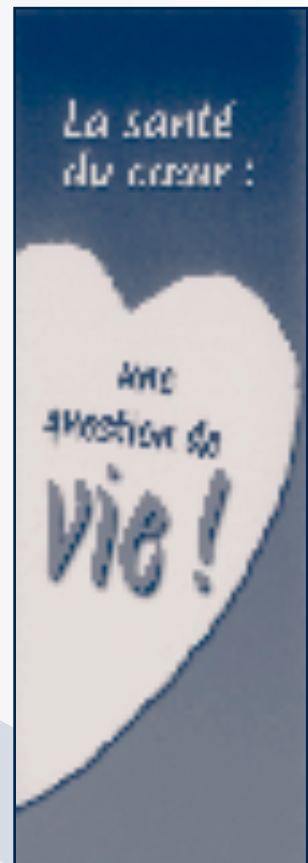
Conseil-santé

Au Québec, toutes les vingt-sept minutes, quelqu'un meurt d'une maladie du cœur ! Il convient donc de prendre les moyens nécessaires pour réduire les risques de maladie cardiaque.

- Consultez votre médecin annuellement
- Surveillez votre tension artérielle
- Faites vérifier votre taux de cholestérol et de sucre dans la sang
- Cessez de fumer
- Modérez votre consommation d'alcool
- Atteignez et maintenez « un poids santé »
- Optez pour une alimentation saine et faible en gras
- Soyez actif régulièrement
- Apprenez à mieux gérer votre stress
- Prenez le temps de rire et de relaxer

Soit dit en passant, vous pouvez aider en soutenant le seul organisme en santé du cœur qui intervient à la fois en recherche (46% du budget) et en prévention (34 % du budget), partout au Québec, la **Fondation des maladies du cœur du Québec**.

1-888-473-4636
OU
www.fmcoeur.qc.ca



1 **BONNE ANNÉE !**

7 **19h30** : le **Club amitié Fadoq** vous invite à sa soirée dansante avec orchestre à la salle municipale (secteur Saint-Méthode). Bienvenue à tous. Info : Rita 422-2077

8 **19h30** : **Conseil municipal** à la salle municipale d'Adstock (secteur Saint-Méthode)

10 **13h00** : **Comité des bénévoles** : bienvenue à votre après-midi d'activités à la salle municipale (secteur Saint-Méthode). Si vous n'avez pas de transport et que vous désirez y assister, communiquez avec Madeleine 422-5704 ou Thérèse 422-5613.

19h30: Fermières Saint-Méthode: réunion mensuelle à la salle municipale (secteur Saint-Méthode) avec un invité pour vous parler des fleurs de Noël. Bienvenue à tous. Info : Marie-Paule 422-2468

13 **20h00** : **Âge d'Or Plaisance de Sacré-Coeur-de-Marie** : soirée dansante à l'école La Source avec orchestre. Bienvenue à tous.

15 **18h45** : **Conditionnement physique** : pour 10 semaines à la salle du restaurant Rivana. Info : Lise Turcotte 422-2272

17 **19h00-20h00** : **bibliothèque municipale**

18 **19h00-20h00** : **bibliothèque municipale**

22 **13h30** : **Vie Active** : salle municipale (secteur Saint-Méthode). L'activité est répétée à tous les lundis après-midi de 13h30 à 14h30.

24 **13h00** : le **Club Amitié Fadoq** vous invite à un après-midi de jeux (bingo, cartes, galet), suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous

28 **19h30** : **Âge d'Or Beausoleil**: soirée dansante à la salle municipale (secteur Saint-Méthode). Bienvenue à tous. Info : Roséanne 422-5631

AVIS DE RECHERCHE

La municipalité d'Adstock est à la recherche de photographies numériques représentant les lieux municipaux (églises, salles municipales, paysages...) et les activités municipales (agriculture, loisirs, villégiature, organismes...) pour illustrer le nouveau site Internet qui sera mis en place au début de l'année 2007. Si vous avez de belles photos à nous offrir, nous apprécierons grandement.

Il suffit de communiquer avec nous le plus tôt possible au 422-2135 poste 22 (Jean-Rock Turgeon) ou 338-1412 (Richard Samson). Merci de nous aider.

L'Arrivage

Courriel: caci.adstock@tlb.sympatico.ca

Courrier : L'Arrivage, C.P. 2204, Adstock, G0N 1S0 Tél. : 422-4031 téléc : 422-5668

Date de tombée pour les articles de l'édition de février 2007 : 12 janvier 2007